



séparation de bien immobilier

Par **sab89**, le **23/03/2012** à **10:20**

Bonjour,

J'ai acheté une maison il y a 4 ans avec quelqu'un. Nous nous sommes séparés au bout de 6 mois, d'un commun accord j'ai quitté la maison et lui a continué de payer la maison. Il n'a pas réussi à reprendre le crédit seul car la banque ne voulait pas donc il a décidé de la mettre en vente il y a un an et demi en quittant la maison.

Peut-il me demander lors de la vente de lui rembourser une partie de la somme qu'il a payé tout seul?

Je ne veux rien récupérer sur cette maison je suis prête à lui laisser mais il y a-t-il un moyen que je puisse être désolidarisée en faisant un courrier chez un avocat ou notaire ou autre? Car cela me bloque depuis tout ce temps et j'aimerais bien pouvoir me racheter un bien immobilier.

Merci de votre aide

Par **Afterall**, le **23/03/2012** à **10:33**

La seule solution pour obtenir une désolidarisation effective est la vente du bien en question, avec remboursement anticipé du capital restant dû.

Pour le reste, effectivement, votre ex pourra prétendre à une part plus importante que vous dans le prix de vente.

Par **james charls**, le **30/03/2012** à **14:31**

Oui, vous pouvez appliquer votre part du montant total de la vente mais la condition est que la propriété doit être enregistrée par votre nom également.

<http://www.legran-immobilier.com/>